

DÉPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

Nombre de membres en exercice du Conseil Communautaire : 50

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
CAP EXCELLENCE8^{ème} séance de l'année 2016

Vendredi 15 juillet 2016

DÉLIBÉRATION N°2016.07.08/311

Désignation des membres du Comité de Pilotage
pour la réalisation du projet se rapportant
au changement de mode de gestion
des Services d'Eau
et d'Assainissement des eaux usées
de la Communauté d'Agglomération
CAP Excellence

L'an deux mille seize, le vendredi 15 juillet, à 09 heures 00,
le Conseil Communautaire de CAP Excellence, s'est
assemblé au siège de CAP Excellence (*salle du Conseil*), sis
18 boulevard LEGITIMUS 97 110 Pointe-à-Pitre, sous la
présidence de *Monsieur Eric JALTON*, Président, en vue de
délibérer suivant l'ordre du jour de la convocation en date du
6 juillet 2016.

Présents : 33		
Président		
M. Éric	JALTON	
Vice-Présidents		
M. Georges	DAUBIN	2 ^{ème} Vice-Président
M. Rosan	RAUZDUEL	3 ^{ème} Vice-Président
Mme Hélène	MOLLA-POLIFONTE	4 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Suzelle	SEVILLE	5 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Eliane	GUIOUGOU-FIRPIONN	6 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Murielle	JABES	7 ^{ème} Vice-Présidente
M. Georges	BREDENT	8 ^{ème} Vice-Président
Mme Maguy	CELIGNY	9 ^{ème} Vice-Présidente
M. Fred	EUSTACHE	10 ^{ème} Vice-Président
M. Dominique	BIRAS	11 ^{ème} Vice-Président
Mme Claudine	CHALUS	12 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Marie-Corine	LACASCADE-CLOTILDE	13 ^{ème} Vice-Présidente
Conseillers Communautaires - Membres du Bureau		
Mme Marlène	MELISSE-MIROITTE	
Mme Lyliane	PIQUION	
Mme Josiane	GATIBELZA	
M. Max	CELIGNY	
M. Justin	DESSOUT	
Autres Conseillers Communautaires		
Mme Maryse	ALIDOR-DAHOMAS	
Mme Lise Claude	AZEDE	
M. Georges	BERGINA	
M. Jean-Luc	CELIGNY	
Mme Sylvie	CHAMMOUGON-ANN O	
M. Chazy	CIRANY	
Mme Lydia	FANHAN-LAURIETTE	
M. José	GUIOLET	
Mme Célia	HATCHI-MIMIETTE	
Mme Solange	LEBLANC	
M. Maurice	LORQUIN	
M. Alix	NABAJOTH	
Mme Nadiab	SURVILLE-PERAFIDE	
Mme Nadège	THÉOPHILE	
M. Denis	BERNADOTTE	

COURRIER

02

Excusés représentés : 3

Vice-Président :

M. Jacques BANGOU (1^{er} Vice-Président)
Procuration à Mme Josiane GATIBELZA

Conseillère Communautaire - Membre du Bureau :

Mme Corinne PETRO
Procuration à M. Justin DESSOUT

Conseiller Communautaire

M. Jocelyn LEREMON
Procuration à Mme Maryse ALIDOR-DAHOMAS

Excusés non représentés : 3

Conseillers Communautaires - Membres du Bureau :

M. Fabert MICHELY
M. Michel RINÇON
Mme Francesca FAITHFUL

Absents : 11

Vice-Présidents :

Mme Renée-George NABAJOTH-DELOUMEAUX
(14^{ème} Vice-Présidente)
M. Pierre THICOT (15^{ème} Vice-Président)

Conseillère Communautaire - Membre du Bureau :

Mme Marie-Camille MOUNIEN

Autres Conseillers Communautaires :

M. Audry CORNANO
M. Harry DURIMEL
Mme Juliana FENGAROL
M. Daniel MARSIN
M. Jean-Charles SAGET
M. Patrick SELLIN
M. Olivier SERVA
Mme Ketty WALPO

COURRIER ARRIVÉ

02 AOÛT 2016

S/PREFECTURE DE POINTE-A-PITRE

Conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conditions de quorum étant réunies, le Conseil peut valablement délibérer.

Le secrétariat est assuré par *Madame Suzelle SEVILLE*.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ;

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales (*CGCT*);
- VU** l'arrêté préfectoral n°2008/2042/AD/II/2 du 30 décembre 2008 portant création de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU** l'arrêté préfectoral n°2012-1322/SG/DICTAJ/BRA en date du 29 novembre 2012 portant extension de périmètre de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence à la ville de Baie-Mahault au 1^{er} janvier 2013;
- VU** l'arrêté préfectoral n°2015/115/SG/DICTAJ/BRA daté du 7 décembre 2015 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU** la délibération du Conseil Communautaire n°2014.04.01/01 du 23 avril 2014 portant élection du Président de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU** la délibération du Bureau Communautaire n°2015.12.06/76 du 30 décembre 2015 portant sur l'autorisation à donner au Président pour signer le protocole d'accord transactionnel relatifs aux contrats de délégation des services publics d'eau et d'assainissement de CAP Excellence ;
- VU** la délibération du Conseil Communautaire n°2016.06.07/290 du 22 juin 2016- Alimentation en Eau potable et Assainissement des Eaux Usées sur le territoire de CAP Excellence ;

Considérant le rapport du Président ;

Par délibération n°2016.06.07/90 en date du 22 juin 2016, le Conseil Communautaire a autorisé le Président à lancer une procédure de marché public en vue de choisir une assistance à maîtrise d'ouvrage (*AMO*) juridique, technique et financière pour mettre en œuvre l'exploitation en régie du Service Public d'Eau Potable et d'Assainissement des Eaux usées sur le territoire communautaire.

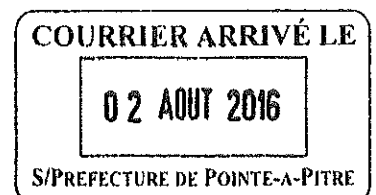
Cet assistant à maître d'ouvrage, une fois désigné, aura pour mission d'assister, de conseiller et d'accompagner les membres du Comité de Pilotage et les groupes de travail durant les phases de création et de lancement de la régie ainsi que pendant le démarrage de l'exploitation du Service en régie.

Il convient pour lancer les travaux des équipes projets de désigner les membres du Comité de Pilotage, lequel sera composé de onze (11) Elus, notamment des Commissions Eau et Assainissement, pour conduire le projet de retour en régie.

Le Comité de Pilotage sera présidé par les deux (2) Présidentes déléguées des Commissions Eau et Assainissement.

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE, À L'UNANIMITÉ ;



ARTICLE 1- D'approuver la mise en place du Comité de Pilotage pour conduire le projet de retour en régie engagé par la Communauté d'Agglomération CAP Excellence pour l'exercice de la compétence Eau et Assainissement des Eaux usées à compter du 1^{er} janvier 2017.

ARTICLE 2- De fixer à **onze (11)** le nombre de membres du Comité de Pilotage composé notamment des membres des Commissions Eau et Assainissement.

ARTICLE 3- De désigner en qualité de Membres du Comité de Pilotage, les Conseillers Communautaires suivants:

	Prénom - Nom	Commission de travail
1	Mme Maguy CELIGNY <i>(9^{ème} Vice-Présidente)</i>	Présidente déléguée de la Commission Eau Membre de la Commission Assainissement
2	Mme Murielle JABES <i>(7^{ème} Vice-Présidente)</i>	Rapporteur de la Commission Finances
3	M. Fred EUSTACHE <i>(10^{ème} Vice-Président)</i>	Membre des Commissions Eau et Assainissement
4	Mme Marlène MELISSE <i>(Conseillère Communautaire-Membre du Bureau)</i>	Membre de la Commission Eau
5	M. Max CELIGNY <i>(Conseiller Communautaire-Membre du Bureau)</i>	Autre commission
6	Mme Josiane GATIBELZA <i>(Conseillère Communautaire-Membre du Bureau)</i>	Présidente déléguée de la Commission Assainissement Membre de la Commission Eau
7	M. Maurice LORQUIN <i>(Conseiller Communautaire)</i>	Membre des Commissions Eau et Assainissement
8	Mme Sylvie CHAMMOUGON-ANNO <i>(Conseillère Communautaire)</i>	Autre commission
9	M. Justin DESSOUT <i>(Conseiller Communautaire-Membre du Bureau)</i>	Membre de la Commission Assainissement
10	M. Jocelyn LEREMON <i>(Conseiller Communautaire)</i>	Membre des Commissions Eau et Assainissement
11	Mme Nadège THÉOPHILE <i>(Conseillère Communautaire)</i>	Membre de la Commission Assainissement

ARTICLE 4- De désigner conjointement *Mesdames Maguy CELIGNY* et *Josiane GATIBELZA*, Présidentes du Comité de Pilotage.

ARTICLE 5 – Décider qu'un rapport sur les travaux du Comité de Pilotage sera présenté à chaque séance du Conseil Communautaire pendant toute la durée de la réalisation du projet et d'exécution de la mission de l'assistant à maître d'ouvrage.

ARTICLE 6- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Président pour les applications pratiques de la présente délibération.

ARTICLE 7- Le Président, le Directeur Général de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence et le Comptable Public du Centre des Finances Publiques de l'Agglomération CAP Excellence, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération sera notifiée à Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Pointe-à-Pitre, à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault, à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-à-Pitre, aux Membres du Comité de Pilotage ainsi qu'à Madame le Comptable Public du Centre des Finances Publiques de l'Agglomération CAP Excellence.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe, dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence.

Pour extrait certifié conforme



Pointe-à-Pitre, le **29 JUL. 2016**

Le Président

Eric JALTON

- Délibération transmise à la Sous-Préfecture de l'arrondissement de Pointe-à-Pitre, le **02 AOUT 2016**
- Délibération transmise à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, le **02 AOUT 2016**
- Délibération transmise à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault, le **02 AOUT 2016**
- Délibération transmise à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-à-Pitre, le **02 AOUT 2016**
- Délibération transmise aux Membres du Comité de Pilotage, le **02 AOUT 2016**
- Délibération transmise à Madame le Comptable Public de l'Agglomération CAP Excellence, le **02 AOUT 2016**

